AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C2086
FR0000060329-FS0849

17 décembre 2015

Déclarations de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

PSB INDUSTRIES

(Euronext Paris)

1- Par courrier reçu le 16 décembre 2015, le concert composé des membres de la famille Entremont, a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 décembre 2015, le seuil de 25% des droits de vote de la société PSB INDUSTRIES et détenir 779 136 actions PSB INDUSTRIES représentant 1 162 672 droits de vote, soit 21,20% du capital et 20,47% des droits de vote de cette société répartis comme suit[1] :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
MB Investissement[2]	184 051	5,01	367 802	6,47
Sabine Entremont	30 600	0,83	58 700	1,03
François-Xavier Entremont	19 400	0,53	36 000	0,63
Jacques Entremont	545 085	14,83	700 170	12,33
Total famille Entremont	**779 136**	**21,20**	**1 162 672**	**20,47**

Ce franchissement de seuil résulte de la mise au porteur d'actions PSB INDUSTRIES détenues par les membres de la famille Entremont.

A cette occasion, M. Jacques Entremont a franchi individuellement en baisse le seuil de 15% des droits de vote de la société PSB INDUSTRIES.

2- Par courrier reçu le 16 décembre 2015, le concert composé des membres de la famille Entremont, a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 décembre 2015, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société PSB INDUSTRIES et détenir 926 459 actions PSB INDUSTRIES représentant 1 309 995 droits de vote, soit 25,21% du capital et 29,46% des droits de vote de cette société répartis comme suit[3] :

[1] Sur la base d'un capital composé de 3 675 000 actions représentant 5 680 851 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Société à responsabilité limitée contrôlée par la famille Entremont.
[3] Sur la base d'un capital composé de 3 675 000 actions représentant 4 446 672 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
MB Investissement	184 051	5,01	367 802	8,27
Sabine Entremont	30 600	0,83	50 600	1,32
François-Xavier Entremont	19 400	0,53	36 000	0,81
Jacques Entremont	545 085	14,83	700 170	15,75
Gustar Finance[4]	147 323	4,01	147 323	3,31
Total famille Entremont	**926 459**	**25,21**	**1 309 995**	**29,46**

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition hors marché d'actions PSB INDUSTRIES par les membres de la famille Entremont.

A cette occasion, M. Jacques Entremont a franchi individuellement en hausse le seuil de 15% des droits de vote de la société PSB INDUSTRIES.

3- Par courriers reçus le 16 décembre 2015, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquisition des actions PSB INDUSTRIES à l'origine du franchissement de seuil a été financée par emprunt.

Le concert Entremont n'agit de concert avec aucun tiers.

Le concert Entremont envisage de maintenir son niveau de participation actuel mais se réserve, en fonction des opportunités, d'acquérir des actions PSB INDUSTRIES supplémentaires, étant précisé qu'il n'entend pas en prendre le contrôle ni détenir seul ou de concert plus de 30% de son capital ou de ses droits de vote.

Le concert Entremont n'envisage pas de mettre en place vis-à-vis de PSB INDUSTRIES une stratégie différente de celle annoncée par la société. Il n'envisage notamment pas de demander la mise en œuvre d'un des projets visés à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF.

Le concert ne détient aucun instrument financier ou accord mentionné au 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce.

Le concert Entremont n'a conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de PSB INDUSTRIES.

Le concert Entremont dispose d'un siège au conseil d'administration de PSB INDUSTRIES. »

[4] Société par actions simplifiée contrôlée par la famille Entremont.